

Projet de règlement 2023-1265

modifiant le règlement de zonage
N° 2015-844

Plan de zonage

- Zones « 2043 » et « 2157 » (pôle central de Rouyn-Noranda)
Rue Bureau et avenue Laliberté

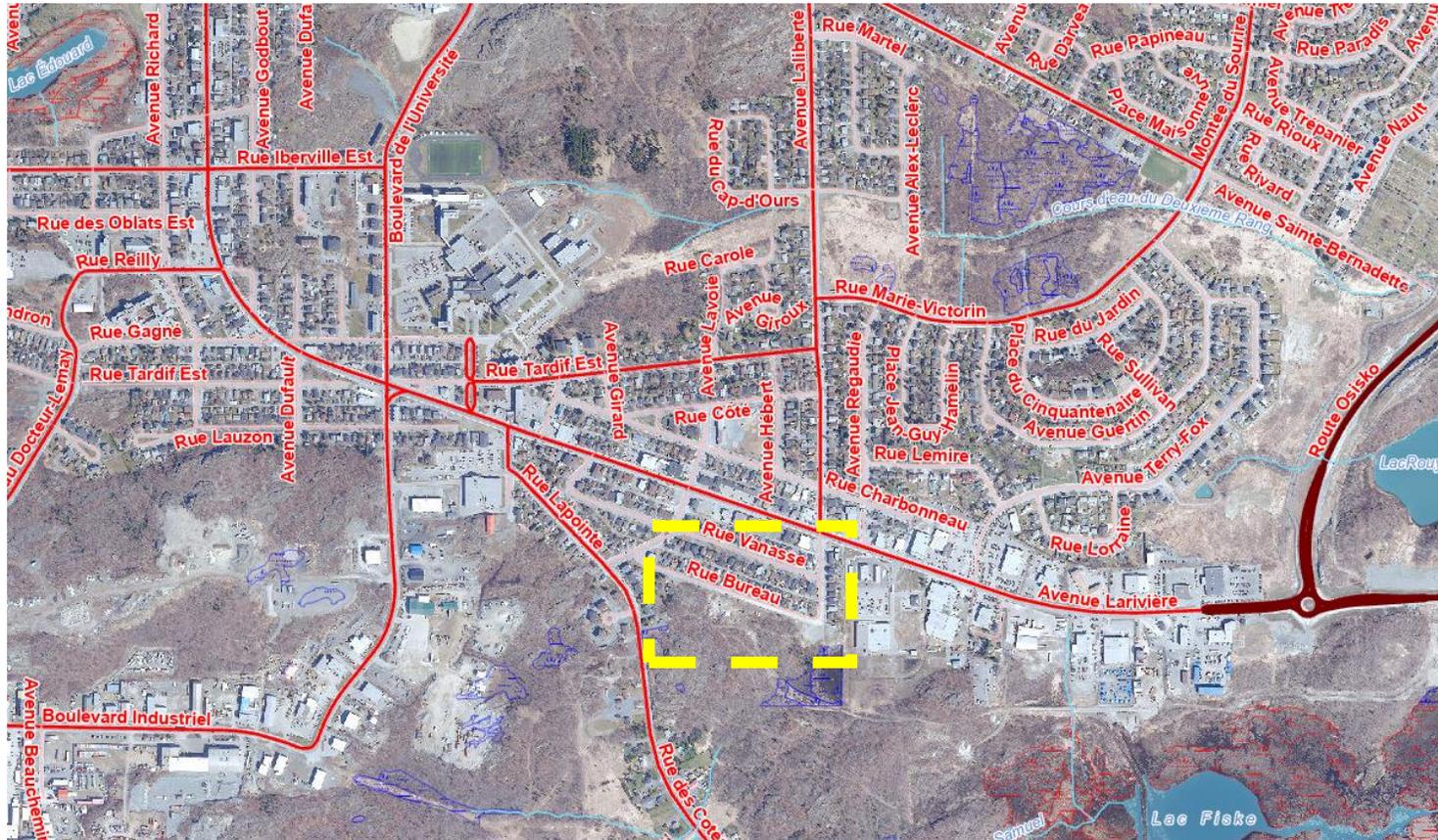
Assemblée de consultation publique :
16 octobre 2023



Règlement de zonage

Article 2

Localisation : Le secteur visé par la modification réglementaire se trouve dans le secteur de la rue Bureau et de l'avenue Laliberté, dans le pôle central de Rouyn-Noranda, soit les zones « 2043 » et « 2157 ».

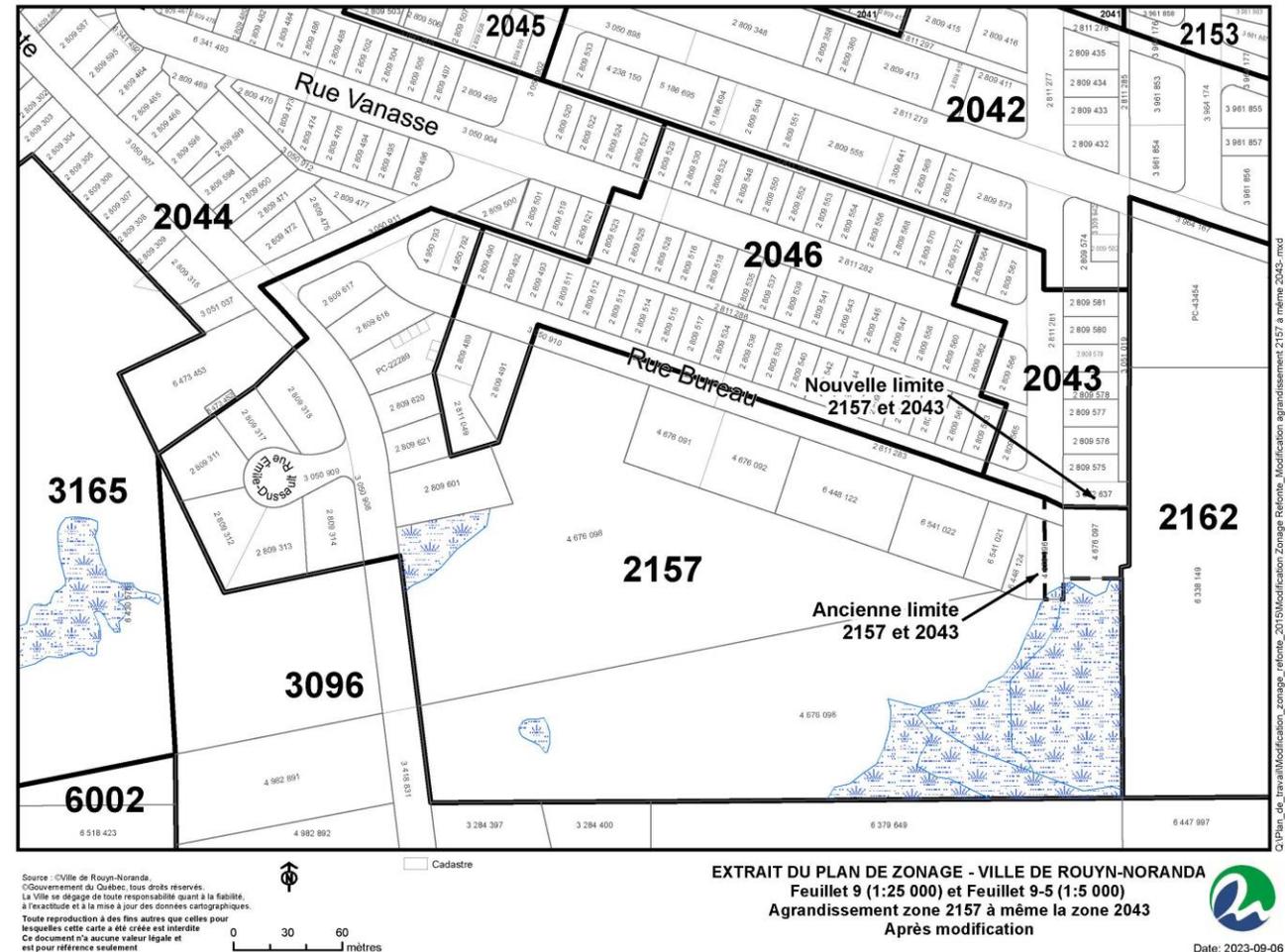


Règlement de zonage

Article 2

La modification vise la zone « 2157 » du plan de zonage, qui serait agrandie vers l'est, à même une partie de la zone « 2043 » afin d'y inclure les lots 4 676 096 et 4 676 097.

La zone « 2157 » permet les usages du groupe « Habitation de haute densité (H-3) jusqu'à un maximum de 25 logements. Ainsi, la modification permettra la construction d'un édifice à multilogement sur le terrain visé par l'agrandissement.





Calendrier d'adoption

- 11 septembre 2023 → Avis de motion;
- 11 septembre 2023 → Adoption du premier projet de règlement;
- 20 septembre 2023 → Avis public de consultation;
- **16 octobre 2023** → **Assemblée publique de consultation;**
- **16 octobre 2023** → **Adoption du second projet de règlement, le cas échéant;**
- 25 octobre 2023 → Avis public pour les personnes habiles à voter*;
- 13 novembre 2023 → Adoption finale;
- 22 décembre 2023 → Entrée en vigueur.

* *Le projet de règlement **contient** des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.*



DES COMMENTAIRES?

Les citoyens peuvent formuler des commentaires à l'égard du projet de règlement, en personne, lors de l'assemblée publique de consultation qui se tiendra le **16 octobre 2023, à 19 h 55**, à l'hôtel de ville de Rouyn-Noranda, situé au 100, rue Taschereau Est.

Les personnes qui souhaitent consulter le projet de règlement peuvent le faire de deux façons :

- En personne, aux heures et jours normaux d'ouverture, au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville, au 100, rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda;

ou

- En visitant le site web de la Ville : rouyn-noranda.ca/consultations.